

Principes généraux du tandem

Principes généraux :

Réciprocité

« L'apprentissage des langues en tandem a lieu dans le cadre d'un partenariat auquel chacun apporte des savoir-faire et des compétences que l'autre cherche à acquérir. Les partenaires se soutiennent réciproquement.

Leur relation de dépendance réciproque exige qu'ils s'engagent l'un pour l'autre de telle sorte que chacun puisse profiter dans la même mesure du travail en commun ».

Autonomie

« Chacun des deux partenaires est responsable de son propre apprentissage. Il choisit lui-même ce qu'il veut apprendre, comment il veut l'apprendre, quand il veut l'apprendre et le type de soutien qu'il souhaite obtenir de la part de son partenaire. »